

**DELIBERATION PORTANT DELOCALISATION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES,
COSMETOLOGIQUES POUR LA RENTREE 2024-2025 PORTE PAR L'UFR PHARMACIE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 09 AVRIL 2024,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

PRESENTATION DU PROJET :

Cette Licence professionnelle est affichée comme étant localisée sur le site de Vichy avec des enseignements sur Clermont-Ferrand. Cependant, le site de Vichy n'est pas équipé pour réaliser les enseignements type travaux pratiques et ils ont donc lieu dans les locaux de Dunant à Clermont-Ferrand (20 à 25 % des enseignements). Cela génère donc de nombreux déplacements pour les étudiants. Par ailleurs, les enseignants doivent également se déplacer à Vichy. Leurs interventions sont donc groupées pour éviter des déplacements multiples, ce qui n'est pas optimal d'un point de vue pédagogique puisque des interventions plus courtes et étalées dans le temps sont plus formatrices.

Au regard de ces contraintes, et dans l'intérêt des étudiants, l'UFR Pharmacie demande donc une localisation à Clermont-Ferrand pour l'ensemble des enseignements de la formation.

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver la délocalisation à Clermont-Ferrand pour l'ensemble des enseignements de la Licence Professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation pour la rentrée universitaire 2024-2025.

Membres en exercice : 44

Votes : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD